

BAUDELET HOLDING

SAS au capital de 1.874.640 Euros

Siège Social : Lieudit Les Prairies

59173 BLARINGHEM

344 561 485 RCS DUNKERQUE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2025

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

Les associés de la SAS se sont réunis en assemblée le 26 juin 2025 à 15 h 45, au siège social de la société, sur convocation du président.

La société KPMG SA, commissaire aux comptes, convoquée à la présente réunion, est présente et représentée par Monsieur Benjamin FAYEULLE.

La société RECO, co-commissaire aux comptes, dont le représentant est Monsieur Paul LIEVEN, convoquée à la présente réunion, est absente et excusée.

L'assemblée est présidée par le Président de la Société : **Monsieur Bernard POISSONNIER.**

Les associés assistant à la réunion ont signé la feuille de présence en entrant en séance qui, après vérification, est certifiée exacte par le président. Cette feuille est tenue à la disposition des associés.

L'assemblée réunissant 62 488 actions sur les 62 488 actions composant le capital social de la société peut régulièrement délibérer.

Le président met à la disposition de l'assemblée les documents suivants qui vont lui être soumis :

- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024.
- Les comptes consolidés au 31 décembre 2024.
- Le rapport de gestion du président ;
- Les rapports des commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice et les conventions visées à l'article 227-10 du code de commerce ;
- Le texte des résolutions proposées.

Puis, il est rappelé que l'assemblée doit délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- Rapport de gestion sur l'activité du groupe et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- Approbation de ces comptes et conventions.
- Affectation du résultat.
- Rapports des commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice et les conventions visées à l'article 227-10 du code de commerce



Lecture est ensuite donnée des rapports sur les comptes et les conventions réglementées. Les comptes annuels et consolidés sont présentés.

Cette présentation faite, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2024 approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un bénéfice de **1 478 759 €**.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2024 approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes consolidés arrêtés à cette date se soldant par un résultat de **8 569 979 €** (137 € par action).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Président, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à la somme de 1 478 759 €, soit un bénéfice distribuable total de 1 478 759 € comme suit :

S'élevant à la somme de : **1 478 759€**

Comme suit :

- | | |
|--------------------------------|-------------|
| • En dividendes | 1 000 000 € |
| • Au poste « autres réserves » | 478 759 € |

Le dividende revenant à chaque part est ainsi fixé à 16.00 €

L'assemblée générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois exercices précédents les dividendes distribués à chaque action se sont élevés respectivement à :

Exercice	Dividende distribué	Avoir fiscal	Revenu réel
2023	24,00 €		24,00 €
2022	16,00 €		16,00 €
2021	32,01 €		32,01 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – CONVENTION DE L'ARTICLE 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'assemblée générale statuant sur le rapport des commissaires aux comptes sur les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L 227-10 du code de Commerce approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance.

LE PRESIDENT

Monsieur Bernard POISSONNIER



Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12																
Adresse de l'entreprise Lieudit Les Prairies 59173 BLARINGHEM										Durée de l'exercice précédent* 12																
Numéro SIRET* 3 4 4 5 6 1 4 8 5 0 0 0 1 4										Néant ☐ *																
															Exercice N clos le, 31122024					N-1 31122023						
										Brut 1					Amortissements, provisions 2					Net 3					Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)										AA																
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB						AC										
		Frais de développement *								CX						CQ										
		Concessions, brevets et droits similaires								AF	4 130 051					AG	2 922 529					1 207 521 1 008 030				
		Fonds commercial (1)								AH	2 547 542					AI	500 000					2 047 542 2 547 542				
		Autres immobilisations incorporelles								AJ						AK										
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles								AL						AM										
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN	21 202 819					AO	10 332 990					10 869 829 9 906 711				
		Constructions								AP	38 256 937					AQ	17 687 462					20 569 474 20 060 194				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR	8 045 170					AS	6 135 845					1 909 325 1 920 096				
		Autres immobilisations corporelles								AT	5 722 664					AU	3 517 803					2 204 860 1 861 079				
		Immobilisations en cours								AV	6 908 543					AW						6 908 543 2 191 275				
		Avances et acomptes								AX	276 389					AY						276 389 315 580				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS						CT										
		Autres participations								CU	52 280 841					CV	1 537 000					50 743 841 51 152 577				
		Créances rattachées à des participations								BB						BC										
		Autres titres immobilisés								BD	80					BE						80 80				
		Prêts								BF	2 300 000					BG						2 300 000 2 300 000				
		Autres immobilisations financières*								BH	1 001 874					BI						1 001 874 592 406				
		TOTAL (II)								BJ	142 672 914					BK	42 633 631					100 039 282 93 855 575				
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL						BM									
En cours de production de biens								BN						BO												
En cours de production de services								BP						BQ												
Produits intermédiaires et finis								BR						BS												
Marchandises								BT						BU												
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes								BV						BW										
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX	5 215 419					BY	46 229					5 169 189 4 626 632				
		Autres créances (3)								BZ	34 999 354					CA	1 483 000					33 516 354 30 300 814				
		Capital souscrit et appelé, non versé								CB						CC										
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD	2 000 000					CE						2 000 000 2 000 000			
Disponibilités								CF	8 017 211					CG						8 017 211 6 497 491						
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*								CH	261 182					CI						261 182 205 247					
	TOTAL (III)								CJ	50 493 168					CK	1 529 229					48 963 938 43 630 184					
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								CW																	
	Primes de remboursement des obligations (V)								CM																	
	Ecarts de conversion actif* (VI)								CN																	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)								CO	193 166 083					IA	44 162 861					149 003 221 137 485 760					
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :					CP						(3) Part à plus d'un an CR					
Clause de réserve de propriété :*			Immobilisations :							Stocks :										Créances :						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N			
				Exercice N – 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 874 640)			DA	1 874 640	1 874 640	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	27 165 993	27 165 993	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	187 464	187 464	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	21 883 056	14 940 740	
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 478 758	8 442 316	
	Subventions d'investissement			DJ	24 919	30 669	
	Provisions réglementées *			DK	2 119 885	2 299 235	
	TOTAL (I)			DL	54 734 717	54 941 059	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
		Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	61 121	26 000	
	Provisions pour charges			DQ	6 388 759	7 203 265	
	TOTAL (III)			DR	6 449 880	7 229 265	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	58 121 778	59 695 107	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	20 032 118	7 665 251	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 018 146	2 680 703	
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 603 848	2 249 686	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	2 978 374	2 957 974	
	Autres dettes			EA	64 357	66 712	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	87 818 624	75 315 435		
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	149 003 221	137 485 760		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
			Ecart de réévaluation libre	ID			
			Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	46 844 480	34 366 630	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>										Néant ☐ *	
			Exercice N						Exercice (N – 1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC				
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF				
		services *	FG	11 884 181	FH		FI	11 884 181	11 260 850		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	11 884 181	FK		FL	11 884 181	11 260 850		
	Production stockée*						FM				
	Production immobilisée*						FN				
	Subventions d'exploitation						FO	17 500	18 499		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	2 589 930	4 086 180		
	Autres produits (1) (11)						FQ	20	8		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	14 491 631	15 365 540		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
Variation de stock (marchandises)*						FT					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV					
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	8 141 272	7 634 068			
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	774 892	654 308			
Salaires et traitements*						FY	3 664 384	3 358 567			
Charges sociales (10)						FZ	1 838 932	1 581 958			
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immo- bilisations	– dotations aux amortissements (14)				GA	3 636 825	3 358 782		
			– dotations aux provisions*				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	13 472	1 870			
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD							
Autres charges (12)				GE	50 292	42 749					
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	18 120 072	16 632 304					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(3 628 440)	(1 266 764)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)			GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)			GI	45 390	29 322			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	5 978 916	5 249 992			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 293 206	952 145			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	829 000	9 500 000			
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP	8 101 122	15 702 137			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	1 958 000	1 891 000			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 620 937	1 056 849			
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
	Total des charges financières (VI)					GU	3 578 937	2 947 849			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	4 522 185	12 754 288		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	848 354	11 458 201		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2053

1 / 1

31/12/2024

Cegid Group

ELEMENTS DE L'ANNEXE A FOURNIR PAR
LES PETITES OU MOYENNES SOCIETES

Elément N°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT Du 1 ^{er} Janvier au 31 décembre 2024	NOTE N°
1	I - REGLES ET METHODES COMPTABLES Méthode d'évaluation	1
	II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	
2	Etat de l'actif immobilisé	2
3	Etat des amortissements	3
4	Etat des provisions	4
5	Etat des échéances des créances et des dettes	5
6	Informations et commentaires sur :	
	9 - Immobilisations en cours	6
	10 - Produits à recevoir	7
	11 - Charges à payer	8
	13 - Charges constatées d'avance	9
	14 - Transfert de charges	10
	15 - Résultat exceptionnel	11
	16 - Composition du capital social	12
	17 - Variation des capitaux propres	13
	18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	14
	19 - Répartition des effectifs	15
	III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
8	Engagements financiers	16
14	Identité de la société établissant les comptes consolidés	17
15	Liste des filiales et participations	18
16	Postes du bilan relatifs aux filiales et participations	19
17	Prêts aux filiales	20
24	Situation fiscale latente & conditionnelle	21

ANNEXE - ELEMENT 1 (*)

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce - articles 9 et 11 - Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables, homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- * continuité de l'exploitation
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- * indépendance des exercices

et conformément à la réglementation française d'établissement et de présentation des comptes annuels, y compris les arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont majoritairement constituées par le mali technique, résultant de la fusion absorption des sociétés VACOAS et SAS DELANNOY, pour un montant global de 2 548 k€.

Au 31 décembre 2024, il a été décidé de déprécier le mali technique de fusion de la société VACOAS pour un montant de 500 k€.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations	Amort. comptable	Amort. fiscal
Constructions	15 à 30 ans	10 à 30 ans
Agencements et amén. de constructions	8 à 20 ans	8 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	5 ans	5 ans
Logiciels	3 ans	1 an

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Une provision de 1.500.000 € avait été constitué en 2016 sur la société Etablissements BAUDELET pour constater la dépréciation des titres BAUDELET METAUX, suite à la fusion-absorption de la société Etablissements BAUDELET par la société BAUDELET HOLDING cette provision a été transmis à BAUDELET HOLDING. Un complément de dotation de 8.000.000 € a été comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la provision pour dépréciation s'élève à 9.500.000 €, cette provision a été reprise au 31 décembre 2023.

Courant décembre 2023, la société BAUDELET METAUX a procédé à l'annulation de 57 000 actions, non motivée par de pertes. Le capital social est ainsi fixé à la somme de 19 810 000 € et divisé en 141.500 actions de 140 € de valeur nominale. Cette réduction de capital a entraîné la sortie comptable de titres à une VNC unitaire par action de 151 €.

Des provisions ont été constituées courant 2023, pour constater la dépréciation des titres BAUDELET ENJOY pour un montant de 50 000 €, et BEWED pour un montant de 829 000 €. Sur l'exercice 2024, la dépréciation des titres BEWED a fait l'objet d'une reprise complète.

Une provision a également été constituée courant 2024, pour constater la dépréciation des titres BEOPTAMAT pour un montant de 1 487 000 €.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

A ce titre, des provisions pour dépréciation de compte courant ont été comptabilisées pour les sociétés BAUDELET ENJOY, LE MOULIN et 2JBE, pour un montant global de 1 483 000€.

Faits marquants de l'exercice

La société BAUDELET HOLDING a au cours de l'exercice 2024 procédé à la souscription de trois emprunts, à hauteur de 18.000.000 € dans le cadre du financement de divers investissements liés à l'évolution du groupe.

Vente du site de Saint-Martin-Boulogne courant avril 2024 pour un montant de 2 000 000 €.

La société BAUDELET HOLDING a courant 2024 pris une participation dans le capital de la société SAS AXOE à hauteur de 54,5%.

La société BAUDELET HOLDING a procédé au cours de l'exercice 2024 à la dépréciation des titres de la société BEOPTAMAT pour un montant de 1 487 000 € et à la reprise sur dépréciation des titres BEWED pour 829 000 €.

La remise en état du site obligatoire après son exploitation ainsi que sa surveillance ont été provisionnées selon les normes en vigueur.

Ces provisions s'élèvent au 31/12/2024 à 6 388 759 €.

Dates d'arrêté des comptes

La date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2024 a été fixée au 30 avril 2025.

ANNEXE - ELEMENT 5

EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Etat des Dettes	Montant	Échéances	Échéances	Échéances
	brut	à moins d'un an	à plus d'un an et cinq ans au plus	à plus de cinq ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	58 121 778	17 147 635	33 442 726	7 531 417
Total	58 121 778	17 147 635	33 442 726	7 531 417
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	18 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	19 580 034			
(**) Dont envers les associés				



ANNEXE - ELEMENT 6-9

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES SUR IMMOBILISATIONS

Chantier	Dépenses €
Rénovation appartement 2e étage Monkey Bar	43 608
Valoparc	2 382 798
Station service Blaringhem	7 350
Batiment B5-B6-B7 Valoparc Fiboo	3 116 587
Piste de lavage Blaringhem	64 941
DDAE Alvéole amiante	67 770
Refonte site Web	42 293
Détection incendie CPM / Méthanisation	219 543
Intranet Groupe	100 888
Ocoon	254 624
Maison chenil Ebblin	607 713
Autres projets	276 818
Total immos en cours et acomptes sur immos au 31/12/2024	7 184 932



PRODUITS A RECEVOIR

(Décret 83-1020 du 298 novembre 1983 - article 23)

Montant des PRODUITS A RECEVOIR inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	228 926
Clients et comptes rattachés	83 929
Créances Fiscales et sociales	110 000
Fournisseurs avoirs à recevoir	629
Produits financiers à recevoir	157 080
Disponibilités	0
TOTAL	580 564



(1) Hors acomptes sur immobilisations.

ANNEXE - ELEMENT 6-11°

CHARGES A PAYER
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 23)

Montant des CHARGES A PAYER inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières diverses	74 879
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	756 685
Dettes fiscales et sociales	1 257 466
Autres dettes	63 184
TOTAL	2 152 214

NOTE N° 9

ANNEXE - ELEMENT 6-13

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 23)

	Charges
Charges d'exploitation	261 182
TOTAL	261 182

ANNEXE - ELEMENT 6-14

////////////////////
TRANSFERTS DE CHARGES
 (Plan Comptable Général - Article 531-2/14)
 //////////////////////////////////////

TRANSFERTS DE CHARGES	MONTANT
	Produits
Refacturation de charges d'exploitation - sociétés du groupe	1 764 839
Refacturation de charges d'exploitation autres	149
Remboursements de sinistres	9 597
Remboursements de formations	0
TOTAL	1 774 586



ANNEXE - ELEMENT 6-15

RESULTAT EXCEPTIONNEL
(Plan Comptable Général - Article 531-2/14)

RESULTAT EXCEPTIONNEL	MONTANT
	Produits
Prix de cession des éléments d'actif	2 086 956
Part subvention investissement	5 750
Régularisations charges sociales et fiscales	1 176
Reprises sur provisions	33 879
Reprises sur amortissements dérogatoires	369 846
Réaffectations immobilisations intersociétés	0
Régularisations comptes tiers	15 445
TOTAL	2 513 052
	Charges
Valeur nette comp des éléments d'actif cédés	1 914 634
Régularisations charges sociales et fiscales	284
Régularisation comptes de tiers	21 175
Dotations amortissements dérogatoires	190 495
Dépréciation mali technique fusion	500 000
Règlements suites sinistres	0
Charges exceptionnelles liées tempête + autres sinistres	10 116
Pénalités et amendes	843
Provisions pour risques	39 000
TOTAL	2 676 547



ANNEXE - ELEMENT 6-16(**)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 24-12°)

	Nombre	Valeur Nominale
1/ - Actions composant le capital social au début de l'exercice	62 488	30 Euros
2/ - Actions émises pendant l'exercice		
3/ - Actions remboursées pendant l'exercice		
4/ - Actions composant le capital social en fin d'exercice	62 488	30 Euros

NOTE N° 13

ANNEXE - ELEMENT 6-17(**)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 24-12°)

	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Capital	1 874 640			1 874 640
Prime de fusion	15 306 239			15 306 239
Primes d'émission, fusion, ...	11 859 755			11 859 755
Réserve légale	187 464			187 464
Réserve PVL T	0			0
Autres réserves	14 940 740	6 942 316		21 883 056
Résultat de l'exercice	8 442 316	1 478 758	8 442 316	1 478 758
Subventions d'investissement	30 670		5 751	24 919
Provisions Réglementées	2 299 236	190 496	369 846	2 119 885
TOTAL	54 941 059	8 611 570	8 817 913	54 734 716

ANNEXE - ELEMENT 6-18 (**)

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24 - 20°)

	Résultat avant Impôts	Impôts	Résultat Net avant Participation
Résultat Courant	848 354	-983 428	1 831 782
Résultat Exceptionnel	-163 496	189 528	-353 024
Résultat Comptable	684 858	-793 900	1 478 758



NOTE N° 15

ANNEXE - ELEMENT 6-19 (**)

REPARTITION EFFECTIFS AU 31/12/2024

Effectif Total	Cadres	Non-cadres
52	27	25



ANNEXE - ELEMENT 8 (*)

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 24-9° et 24-16°)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Engagements auprès de Mr le Préfet	10 492 229
Engagements - Gage espèces sur emprunts BPI	250 000
Engagements - Gage espèces sur emprunts BPI	150 000
Engagements - Gage espèces sur emprunts BPI	100 000
Engagements - Gage espèces sur emprunts BPI	250 000
Promesse d'hypothèques sur emprunts CIC 2022 et 2023	7 000 000
Engagements - Engagements de paiements divers	30 000
Engagements en matière de pensions (1)	244 292
Caution solidaire - emprunt CIC Fiboo	0
Caution solidaire - emprunt SG Fiboo	3 650 000
Caution financement court terme Kourbe - CIC	10 000 000
Caution financement court terme Kourbe - Arkéa	3 000 000
TOTAL	35 166 521

La société Baudalet Holding, société mère du groupe Baudalet, apporte son soutien à la poursuite d'activité de l'ensemble de ses filiales au travers de la mise à disposition des comptes courants.

(1) Les paramètres suivants ont été utilisés pour calculer les engagements de retraite au 31 décembre 2024 :

- Age départ en retraite : 64
- Taux de turnover : 2%
- Taux de progression des salaires : 1%
- Taux d'actualisation : 3.5%
- Taux de charges : 45%



ANNEXE - ELEMENT 14 (**)

IDENTITE DE LA SOCIETE ETABLISSANT LES COMPTES CONSOLIDES
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - article 24 - 14)

La société BAUDELET HOLDING établit les comptes consolidés du groupe constitué, en dehors d'elle-même par les sociétés :

S.A.S. BAUDELET
S.A.S.U. BAUDELET MATERIELS
S.A.S.U. BAUDELET TRANSPORTS
SCI DES PRAIRIES
S.A.S.U. BAUDELET METAUX
S.A.S.U. S.M.B.
S.A.S. BAUDELET RECYCLING (Mise en équivalence)
WASTE RECYCLING GROUP (Mise en équivalence)
MOBIREC (Mise en équivalence)
MOBITRADE (Mise en équivalence)
S.A.S.U. BAUDELET MATERIAUX
SCI DE LA RACHE
SCI BPH NORD
S.A.R.L. BAUDELET FORMATION
SCEA SAINTE ANNE
S.A.S.U. BAUDELET SERVICES
S.A.S. BAUDELET ENJOY
S.A.S.U. BAUDELET NORMANDIE
S.A.S.U. GARDET ET DE BEZENAC RECYCLING
S.A.S.U. SOTRAMIANTE
S.A.S. BE GREEN
S.A.S.U. POLAK ET FILS
S.A.S. LE MOULIN Aire
S.A.S. LE MOULIN Béthune
S.A.S. LILLE KARTING INDOOR
S.A.S. 2JBE
SATC ETS DELANNOY
BEWED
BEWED IMMO
EMBALEO
4ME PRO
EMBALEO IBERICA
BAUDELET INVEST
KOURBE SERVICES
KOURBE HOLDING
ENERFI
KOURBE SPV2
KOURBE SPV4

KOURBE SPV5
KOURBE SPV6
GTAV
KOURBE (Mise en équivalence)
BEOPTAMAT
FIBOO
L&S
OCOON
HERCULE & HOPS
OPTIMACHINES
S.A.S. JANNORAY ENVIRONNEMENT
KOURBE SPV 7
S.A.S. AXOE



La société BAUDELET HOLDING est également tête de groupe dans le cadre de l'intégration fiscale avec les sociétés suivantes :

S.A.S. BAUDELET
S.A.S.U. BAUDELET MATERIELS
S.A.S.U. BAUDELET TRANSPORTS
S.A.S.U. BAUDELET HOLDING
S.A.S.U. BAUDELET METAUX
S.A.S.U. S.M.B.
S.A.S.U. BAUDELET MATERIAUX
BAUDELET NORMANDIE
GARDET ET DE BEZENAC RECYCLING
BAUDELET FORMATION
BAUDELET SERVICES
BAUDELET ENJOY
SOTRAMIANTE
POLAK

INTEGRATION FISCALE

(Article 531-3 du Code de Commerce)

Il existe des accords d'intégration fiscale entre les sociétés BAUDELET HOLDING (Tête de groupe), BAUDELET, BAUDELET MATERIELS, BAUDELET TRANSPORTS, BAUDELET METAUX, SMB, BAUDELET MATERIAUX, BAUDELET NORMANDIE, GBR, BAUDELET FORMATION, BAUDELET SERVICES, BAUDELET ENJOY, SOTRAMIANTE et POLAK.

Le montant de l'impôt sur les sociétés représentatif de la contribution au résultat fiscal d'ensemble de chaque société est enregistré dans la comptabilité de celle-ci. De ce fait, en cas de résultat déficitaire, l'économie d'impôt en résultant pour le groupe, est enregistrée dans les comptes de la société qui en est à l'origine.

Lorsque la contribution sociale est due, au regard du montant de l'impôt sur les sociétés de l'ensemble du groupe, celle-ci figure dans les comptes de la société tête de groupe.

Il n'existe, au 31 décembre 2024, aucun déficit reportable au niveau de l'ensemble du groupe d'intégration fiscale.



ANNEXE - ELEMENT 15-1 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Baudelet	Baudelet Matériels	Baudelet Transports	Baudelet Métaux	S.M.B.
<u>FILIALES</u>					
Forme de la société	S.A.S.U.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	70.837.481 €	9.065.580 €	9.095.015 €	37.520.599 €	4.320.658 € €
Montant du capital	4.000.000 €	500.000 €	80.000 €	19.810.000 €	37.000 €
Réserves et report à nouveau	17.924.015 €	3.100.629 €	3.296.902 €	7.583.446 €	478.297 €
Résultat du dernier exercice	4.077.550 €	415.022 €	73.240 €	1.059.945 €	106.407 €
Subventions d'investissements	1.550.288 €			13.433 €	
Provisions réglementées	10.234.599 €	258.273 €	1.774.780 €	1.643.389 €	142.836 €
Capitaux propres	37.786.454 €	4.273.925 €	5.224.922 €	30.110.215 €	764.541 €
Pourcentage de détention	100%	100%	100%	100%	100%
Valeur nette comptable des titres détenus	3.995.001,00 €	713.907,57 €	153.363,71 €	28.193.147,85 €	332.589,05 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	4.000.000 €	250.000 €	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>					
Néant.					

ANNEXE - ELEMENT 15-2 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Baudalet Matériaux	SCI de la Râche	SCI B.P.H.	Baudalet Formation	Baudalet Services
<u>FILIALES</u>					
Forme de la société	S.A.S.	S.C.I.	S.C.I.	S.A.S	S.A.S.U.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	12.511.618 €	84.362 €	89.101 €	72.398 €	303.823 €
Montant du capital	100.000 €	76.225 €	1.524 €	10.000 €	100.000 €
Réserves et report à nouveau	5.507.333 €		130.528 €	27.661 €	3.463 €
Résultat du dernier exercice	2.492.399 €	1.482 €	14.067 €	(2.026 €)	3.182 €
Subventions d'investissements	1.417.083 €				
Provisions réglementées	430.494 €	Néant	Néant	Néant	Néant
Capitaux propres	9.947.311 €	77.707 €	146.120 €	35.634 €	106.646 €
Pourcentage de détention	100%	99,98%	99%	100%	100%
Valeur nette comptable des titres détenus	100.000,00 €	1.195.776,80 €	247.500,00 €	10.000,00 €	100.000,00 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	1.500.000 €	Néant	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>					
Néant.					

ANNEXE - ELEMENT 15-3 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Baudelet Enjoy	Sotramiante	Be GREEN	POLAK et Fils	SATC Delannoy
FILIALES					
Forme de la société	S.A.S.U.	S.A.S.U.	S.A.S.	S.A.S.U.	S.A.S.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	0 €	3.242.283 €	906.000 €	3.067.590 €	8.546.397 €
Montant du capital	50.000 €	91.469 €	200.000 €	250.000 €	468.195 €
Réserves et report à nouveau	(877.331 €)	1.247.839 €	496.701 €	1.590.101 €	2.173.406 €
Résultat du dernier exercice	88.564 €	144.682 €	28.723 €	(9.432 €)	(1.191.823 €)
Subventions d'investissements		9.307 €			
Provisions réglementées	Néant	10.218 €	Néant	328.656 €	1.032.236 €
Capitaux propres	(738.767 €)	1.503.518 €	725.425 €	2.159.325 €	2.482.013 €
Pourcentage de détention	100%	100%	100%	100%	100%
Valeur nette comptable des titres détenus	0 €	2.726.507,50 €	263.500,00 €	2.324.975,00 €	826.610,46 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>					
Néant.					

ANNEXE - ELEMENT 15-4 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	BEWED	BEWED Immo	Kourbe Services	Baudalet Invest	Kourbe Holding
<u>FILIALES</u>					
Forme de la société	S.A.S	S.C.I.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	1.337.996 €	134.677 €	722.048 €	0 €	1.018.585 €
Montant du capital	4.450 €	100.000 €	10.000 €	100.000 €	11 600 000 €
Réserves et report à nouveau	1.645.847 €	(17.371 €)	6.517 €	(12.800 €)	(13.167 €)
Résultat du dernier exercice	(715.619 €)	1.882 €	15.792 €	(44.897 €)	(41.076 €)
Subventions d'investissements					
Provisions réglementées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Capitaux propres	(934.678 €)	84.511 €	32.309 €	42.302 €	11.545.757 €
Pourcentage de détention	77%	59%	51%	100%	51%
Valeur nette comptable des titres détenus	2.106.820 €	59.998,80 €	5.100 €	100.000 €	5.916.000 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>					
Néant.					

ANNEXE - ELEMENT 15-5 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	KOURBE	BEOPTAMAT	FIBOO	L&S	AXOE
FILIALES					
Forme de la société	S.A.S	S.A.S.U.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	3.329.539 €	110.040 €	0 €	0 €	1.026.354 €
Montant du capital	62.500 €	2.375.000 €	300.000 €	100.000 €	10.000 €
Réserves et report à nouveau	384.319 €	(1.045 €)	(935.462 €)	0 €	150.678 €
Résultat du dernier exercice	122.108 €	(1.589.473 €)	(616.131 €)	138 €	(186.126 €)
Subventions d'investissements					
Provisions réglementées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Capitaux propres	676.427 €	784.481 €	(1.251.592) €	100.138 €	(25.447) €
Pourcentage de détention	15%	93,5%	67%	100%	51%
Valeur nette comptable des titres détenus	89.280 €	733.000 €	200.000 €	100.000 €	249.263,40 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)					
Néant.					



ANNEXE - ELEMENT 16 (**)

Postes du bilan relatifs aux filiales et participations
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations (1)	52 190 061	90 780
Créances rattachées à des participations		
Prêts	2 300 000	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières	228 926	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	5 062 200	
Autres créances (1)	29 878 118	3 032 064
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placements		
Instruments de trésorerie - Actif		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	19 906 939	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	594 017	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 957 975	
Autres dettes		
Instruments de trésorerie - passif		
Charges financières (1)	345 309	
Produits financiers (1)	1 202 079	
Dividendes	5 749 990	
Intérêts sur créances	228 926	

(1) Hors éventuelle dépréciation des titres et dépréciation des comptes courants.



ANNEXE - ELEMENT 17 (**)

PRETS AUX FILIALES

FILIALES	Montant Prêts
BAUDELET	8 654 909 €
BAUDELET MATERIELS	301 529 €
BAUDELET TRANSPORTS	2 160 684 €
BAUDELET METAUX	7 440 774 €
SMB	666 706 €
BAUDELET MATERIAUX	1 479 518 €
SCI DE LA RACHE	631 942 €
SCI BPH	269 774 €
BAUDELET FORMATION	44 900 €
BAUDELET SERVICES	1 266 €
BAUDELET ENJOY	2 175 864 €
SOTRAMIANTE	149 718 €
POLAK	1 778 998 €
LE MOULIN AIRE	200 000 €
SATC DELANNOY	2 583 254 €
BEWED	116 100 €
BEWED IMMO	513 591 €
EMBALEO	275 993 €
BAUDELET INVEST	1 055 188 €
KOURBE HOLDING	61 323 €
KOURBE	2 722 696 €
BEOPTAMAT	2 575 000 €
LE MOULIN BETHUNE	3 363 €
2JBE	50 000 €
UDACHA	309 367 €
OCOON	1 691 €
JANNORAY ENVIRONNEMENT	120 €



ANNEXE - ELEMENT 24 (**)

SITUATION FISCALE LATENTE & CONDITIONNELLE
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - article 24 - 24)

Évaluations fiscales dérogatoires

■ Résultat de l'exercice		+	1.478.758 €
■ Impôt sur les bénéfices à	25 % ⁽¹⁾	+	(793.900) €
■ Résultat avant impôt		=	686.858 €
■ Variation des provisions réglementées		-	(179.350) €
■ Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires			866.218 €

L'impôt non comptabilisé à payer au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette (ou au titre d'autres dispositions fiscales) se compose comme suit :

■ Provisions réglementées:	2.119.885 €
■ Autres dispositions fiscales (plafonnement de TP/V.A.)	
Total base :	2.119.885 €
■ Taux d'imposition ⁽¹⁾ :	25 %
■ Dette d'impôt différé :	529.971 €
■ Moins value à long terme :	Néant

(1) Phase de baisse progressive de l'impôt 25 % pour les bénéfices 2022

ANNEXE - ELEMENT 25 (**)

////////////////////////////////////
PRISE EN COMPTE DES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX
DANS LES ETATS FINANCIERS
(Recommandation CNC 2003 - R02)
////////////////////////////////////

L'activité principale du groupe Baudelet Environnement est soumise à des obligations environnementales qui conditionnent l'obtention du droit d'exploiter, représenté par l'autorisation préfectorale d'exploitation.

Les frais de remise en état sont provisionnés au fur et à mesure du remplissage du site, sur la base d'éléments chiffrés obtenus d'organismes et d'entreprises extérieures principalement, et repris au rythme des travaux de remise en état effectués. Le montant de la provision pour remise en état du site atteint 6 388 759 € au 31 décembre 2024.





KPMG S.A
47 avenue Clémenceau
BP 40055
62967 Longuenesse



RECO - REVISIONS
CONTROLES
30 Boulevard de la Liane
Belle Isle
62360 Saint-Léonard

Baudelet Holding S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
Baudelet Holding S.A.S.
Lieu-dit "Les Prairies" - 59173 BLARINGHEM

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

RECO - REVISIONS CONTROLES RECO
Société de commissariat aux comptes
Siège social :
30 Boulevard de la Liane
Belle Isle
62360 Saint-Léonard
Capital social : 40 000€
333 621 332 RCS Boulogne-sur-Mer



KPMG S.A
47 avenue Clémenceau
BP 40055
62967 Longuenesse



RECO - REVISIONS
CONTROLES
30 Boulevard de la Liane
Belle Isle
62360 Saint-Léonard

Baudelet Holding S.A.S.

Lieu-dit "Les Prairies" - 59173 BLARINGHEM

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À la collectivité des associés de la société Baudelet Holding S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Baudelet Holding S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 50 743 841 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptable » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs et à nous assurer de la correcte transcription des mouvements de l'exercice.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

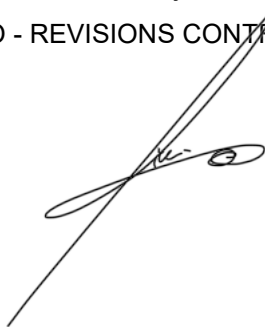
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Longuenesse, le 25 juin 2025

KPMG S.A.

Saint Léonard, le 25 juin 2025

RECO - REVISIONS CONTROLES



Benjamin Fayeulle

Commissaire aux comptes

Paul Lieven

Commissaire aux comptes

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise Lieudit Les Prairies 59173 BLARINGHEM			Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 4 4 5 6 1 4 8 5 0 0 0 1 4			Néant ☐ *					
			Exercice N clos le, 31122024					
			N-1 31122023					
			Brut 1					
			Amortissements, provisions 2					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 922 529	1 207 521		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	500 000	2 047 542		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	10 332 990	10 869 829		
		Constructions	AP	AQ	17 687 462	20 569 474		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	6 135 845	1 909 325		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 517 803	2 204 860		
		Immobilisations en cours	AV	AW		6 908 543		
		Avances et acomptes	AX	AY		276 389		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	1 537 000	50 743 841		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE		80		
		Prêts	BF	BG		2 300 000		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		1 001 874		
	TOTAL (II)			BJ	BK	42 633 631	100 039 282	93 855 575
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
En cours de production de biens			BN	BO				
En cours de production de services			BP	BQ				
Produits intermédiaires et finis			BR	BS				
Marchandises			BT	BU				
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	46 229	5 169 189		
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 483 000	33 516 354		
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		2 000 000		
		Disponibilités	CF	CG		8 017 211		
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		261 182		
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 529 229	48 963 938			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	44 162 861	149 003 221			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N	Exercice N – 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 874 640)			DA	1 874 640	1 874 640	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	27 165 993	27 165 993	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	187 464	187 464	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	21 883 056	14 940 740	
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 478 758	8 442 316	
	Subventions d'investissement			DJ	24 919	30 669	
	Provisions réglementées *			DK	2 119 885	2 299 235	
	TOTAL (I)			DL	54 734 717	54 941 059	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
		Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	61 121	26 000	
	Provisions pour charges			DQ	6 388 759	7 203 265	
	TOTAL (III)			DR	6 449 880	7 229 265	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	58 121 778	59 695 107	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	20 032 118	7 665 251	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 018 146	2 680 703	
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 603 848	2 249 686	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	2 978 374	2 957 974	
	Autres dettes			EA	64 357	66 712	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	87 818 624	75 315 435		
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	149 003 221	137 485 760		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Ecart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	46 844 480	34 366 630	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING										Néant ☐ *	
			Exercice N						Exercice (N – 1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC					
	Production vendue biens * services *	FD		FE		FF					
		FG	11 884 181	FH		FI	11 884 181	11 260 850			
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	11 884 181	FK		FL	11 884 181	11 260 850			
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	17 500	18 499			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 589 930	4 086 180			
	Autres produits (1) (11)					FQ	20	8			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	14 491 631	15 365 540			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS					
	Variation de stock (marchandises)*					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	8 141 272	7 634 068			
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	774 892	654 308			
	Salaires et traitements*					FY	3 664 384	3 358 567			
	Charges sociales (10)					FZ	1 838 932	1 581 958			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations – dotations aux amortissements (14) – dotations aux provisions*				GA	3 636 825	3 358 782			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	13 472	1 870			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD					
	Autres charges (12)					GE	50 292	42 749			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	18 120 072	16 632 304			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(3 628 440)	(1 266 764)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	45 390	29 322			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	5 978 916	5 249 992			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 293 206	952 145			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	829 000	9 500 000			
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP	8 101 122	15 702 137			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	1 958 000	1 891 000			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 620 937	1 056 849			
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
	Total des charges financières (VI)					GU	3 578 937	2 947 849			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	4 522 185	12 754 288				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	848 354	11 458 201				

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise				SAS BAUDELET HOLDING		Néant ☐ *					
						Exercice N		Exercice N - 1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	16 621		718		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB	2 092 707		8 788 705		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC	403 725		426 269		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD	2 513 053		9 215 694		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	32 419		550 696		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF	1 914 634		11 749 123		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					HG	729 495		193 852		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	2 676 549		12 493 671		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI	(163 496)		(3 277 977)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						HJ					
Impôts sur les bénéfices * (X)						HK	(793 900)		(262 092)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	25 105 808		40 283 372		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	23 627 049		31 841 055		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)						HN	1 478 758		8 442 316		
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO					
	(2) Dont	produits de locations immobilières				HY					
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IG					
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *				HP					
		- Crédit-bail immobilier				HQ					
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				1H					
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				1J					
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K					
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)				HX					
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC					
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD					
	(9)	Dont transferts de charges				A1	1 774 585		1 844 565		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2					
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5									
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3					
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4					
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9				
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS					
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :						Exercice N				
Cessions d'immobilisations						Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels			
						1 914 634		2 086 956			
Amortissements dérogatoires						190 495		369 846			
Provisions pour risques						39 000		3 879			
Depreciation mali technique fusion						500 000					
Reprise provision créance exceptionnelle								30 000			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :						Exercice N					
						Charges antérieures		Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ELEMENTS DE L'ANNEXE A FOURNIR PAR
LES PETITES OU MOYENNES SOCIETES

Elément N°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT Du 1 ^{er} Janvier au 31 décembre 2024	NOTE N°
1	I - REGLES ET METHODES COMPTABLES Méthode d'évaluation	1
	II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	
2	Etat de l'actif immobilisé	2
3	Etat des amortissements	3
4	Etat des provisions	4
5	Etat des échéances des créances et des dettes	5
6	Informations et commentaires sur :	
	9 - Immobilisations en cours	6
	10 - Produits à recevoir	7
	11 - Charges à payer	8
	13 - Charges constatées d'avance	9
	14 - Transfert de charges	10
	15 - Résultat exceptionnel	11
	16 - Composition du capital social	12
	17 - Variation des capitaux propres	13
	18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	14
	19 - Répartition des effectifs	15
	III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
8	Engagements financiers	16
14	Identité de la société établissant les comptes consolidés	17
15	Liste des filiales et participations	18
16	Postes du bilan relatifs aux filiales et participations	19
17	Prêts aux filiales	20
24	Situation fiscale latente & conditionnelle	21

ANNEXE - ELEMENT 1 (*)

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce - articles 9 et 11 - Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables, homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- * continuité de l'exploitation
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- * indépendance des exercices

et conformément à la réglementation française d'établissement et de présentation des comptes annuels, y compris les arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont majoritairement constituées par le mali technique, résultant de la fusion absorption des sociétés VACOAS et SAS DELANNOY, pour un montant global de 2 548 k€.

Au 31 décembre 2024, il a été décidé de déprécier le mali technique de fusion de la société VACOAS pour un montant de 500 k€.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations	Amort. comptable	Amort. fiscal
Constructions	15 à 30 ans	10 à 30 ans
Agencements et amén. de constructions	8 à 20 ans	8 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	5 ans	5 ans
Logiciels	3 ans	1 an

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Une provision de 1.500.000 € avait été constitué en 2016 sur la société Etablissements BAUDELET pour constater la dépréciation des titres BAUDELET METAUX, suite à la fusion-absorption de la société Etablissements BAUDELET par la société BAUDELET HOLDING cette provision a été transmis à BAUDELET HOLDING. Un complément de dotation de 8.000.000 € a été comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la provision pour dépréciation s'élève à 9.500.000 €, cette provision a été reprise au 31 décembre 2023.

Courant décembre 2023, la société BAUDELET METAUX a procédé à l'annulation de 57 000 actions, non motivée par de pertes. Le capital social est ainsi fixé à la somme de 19 810 000 € et divisé en 141.500 actions de 140 € de valeur nominale. Cette réduction de capital a entraîné la sortie comptable de titres à une VNC unitaire par action de 151 €.

Des provisions ont été constituées courant 2023, pour constater la dépréciation des titres BAUDELET ENJOY pour un montant de 50 000 €, et BEWED pour un montant de 829 000 €. Sur l'exercice 2024, la dépréciation des titres BEWED a fait l'objet d'une reprise complète.

Une provision a également été constituée courant 2024, pour constater la dépréciation des titres BEOPTAMAT pour un montant de 1 487 000 €.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

A ce titre, des provisions pour dépréciation de compte courant ont été comptabilisées pour les sociétés BAUDELET ENJOY, LE MOULIN et 2JBE, pour un montant global de 1 483 000€.

Faits marquants de l'exercice

La société BAUDELET HOLDING a au cours de l'exercice 2024 procédé à la souscription de trois emprunts, à hauteur de 18.000.000 € dans le cadre du financement de divers investissements liés à l'évolution du groupe.

Vente du site de Saint-Martin-Boulogne courant avril 2024 pour un montant de 2 000 000 €.

La société BAUDELET HOLDING a courant 2024 pris une participation dans le capital de la société SAS AXOE à hauteur de 54,5%.

La société BAUDELET HOLDING a procédé au cours de l'exercice 2024 à la dépréciation des titres de la société BEOPTAMAT pour un montant de 1 487 000 € et à la reprise sur dépréciation des titres BEWED pour 829 000 €.

La remise en état du site obligatoire après son exploitation ainsi que sa surveillance ont été provisionnées selon les normes en vigueur.

Ces provisions s'élèvent au 31/12/2024 à 6 388 759 €.

Dates d'arrêté des comptes

La date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2024 a été fixée au 30 avril 2025.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>											Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	5 937 998	KE		KF	739 595	
CORPORELLES	Terrains						KG	19 487 265	KH		KI	2 115 554	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	29 749 465	KK		KL	863 844	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM	2 742 868	KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	4 183 868	KQ		KR	2 437 386	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	7 665 122	KT		KU	382 036	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	921 438	KW		KX	214 469	
		Matériel de transport*					KY	1 080 946	KZ		LA	411 458	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	2 895 191	LC		LD	386 554	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH	2 191 275	LI		LJ	9 337 830	
	Avances et acomptes						LK	315 580	LL		LM	54 943	
	TOTAL III						LN	71 233 022	LO		LP	16 204 078	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	52 031 577	8V		8W	249 263
Autres titres immobilisés						IP	80	IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT	2 892 406	IU		IV	480 717		
TOTAL IV						LQ	54 924 064	LR		LS	729 981		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	132 095 086	0H		0J	17 673 654		
CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4				
			par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	6 677 594	IX			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	400 000	LY	21 202 819	LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	1 715 185	MB	28 898 124	MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	2 742 868	MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG	5 310	MH	6 615 944	MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	1 987	MK	8 045 170	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	1 135 907	MO		
		Matériel de transport			IV		MP	187 395	MQ	1 305 010	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	3 281 745	MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	4 620 563	MZ		NA	6 908 543	NB			
	Avances et acomptes			NC	94 134	ND		NE	276 389	NF			
	TOTAL III			IV	4 714 698	NG	2 309 878	NH	80 412 524	NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W		
		Autres participations			I0		0X		0Y	52 280 841	0Z		
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	80	2D				
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	71 250	2F	3 301 874	2G				
TOTAL IV			I3		NJ	71 250	NK	55 582 795	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	4 714 698	0K	2 381 128	0L	142 672 914	0M				

Désignation de l'entreprise <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>												Néant ☐ *										
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice										
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM			EN										
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ										
Autres immobilisations incorporelles			PE	2 382 425		PF	542 193		PG	2 090		PH	2 922 529									
TOTAL I			RK	2 382 425		RM	542 193		RN	2 090		RO	2 922 529									
Terrains			PI	8 580 554		PJ	752 436		PK			PL	9 332 990									
Constructions	Sur sol propre		PM	12 142 154		PN	1 091 835		PO	297 080		PQ	12 936 909									
	Sur sol d'autrui		PR	1 627 749		PS	88 230		PT			PU	1 715 979									
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	2 846 104		PW	193 780		PX	5 310		PY	3 034 574									
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	5 745 025		QA	392 867		QB	2 048		QC	6 135 845									
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	598 845		QE	69 847		QF			QG	668 693									
	Matériel de transport		QH	389 517		QI	174 852		QJ	94 175		QK	470 194									
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	2 048 133		QM	330 782		QN			QO	2 378 915									
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT										
	TOTAL II		QU	33 978 084		QV	3 094 631		QW	398 614		QX	36 674 102									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	36 360 510		ØP	3 636 825		ØQ	400 704		ØR	39 596 631									
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																				
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice								
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel										
Frais établissements		M9	105		N1	1 452		N2			N3	56		N4	302		N5			N6	1 200	
Fonds commercial		RP			RQ			RR			RS			RT			RU			RV		
Autres immob. incorporelles		N7			N8			P6			P7			P8			P9			Q1		
TOTAL I		RW	105		RX	1 452		RY			RZ	56		SB	302		SC			SD	1 200	
Terrains		Q2	3 491		Q3			Q4			Q5	213 543		Q6	1 337		Q7			Q8	(211 390)	
Constructions	Sur sol propre	Q9	66 210		R1			R2			R3	51 047		R4			R5			R6	15 163	
	Sur sol d'autrui	R7	15 655		R8			R9			S1	6 070		S2			S3			S4	9 585	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	4 839		S6	5 179		S7			S8	878		S9			T1			T2	9 140	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	213		T4	42 155		T5			T6	1 982		T7	66 685		T8			T9	(26 298)	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	3 191		U2	2 932		U3			U4	1 806		U5	3 627		U6			U7	689	
	Matériel de transport	U8	6 244		U9			V1			V2			V3			V4			V5	6 244	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6			V7	38 823		V8			V9			W1	22 508		W2			W3	16 315	
	Emballages récup. et divers	W4			W5			W6			W7			W8			W9			X1		
TOTAL II		X2	99 845		X3	89 091		X4			X5	275 328		X6	94 159		X7			X8	(180 550)	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL							NM							NO						
Total général (I+II+III)		NP	99 951		NQ	90 544		NR			NS	275 384		NT	94 461		NU			NV	(179 350)	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	190 495		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	369 846		Total général non ventilé (NW-NY)				NZ	(179 350)					
CADRE C																						
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice										
Frais d'émission d'emprunt à évaluer									Z9				Z8									
Primes de remboursement des obligations									SP				SR									

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	2 299 235	TM	190 495	TN	369 846	TO	2 119 885
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I	3Z	2 299 235	TS	190 495	TT	369 846	TU	2 119 885	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	7 203 265	EP		EQ	814 506	ER	6 388 759
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	26 000	5W	39 000	5X	3 879	5Y	61 121
TOTAL II	5Z	7 229 265	TV	39 000	TW	818 385	TX	6 449 880	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B	500 000	6C		6D	500 000
		6E	1 000 000	6F		6G		6H	1 000 000
		02		03		04		05	
		9U	879 000	9V	1 487 000	9W	829 000	9X	1 537 000
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	33 595	6U	13 472	6V	838	6W	46 229
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	1 042 000	6Y	471 000	6Z	30 000	7A	1 483 000
	TOTAL III	7B	2 954 595	TY	2 471 472	TZ	859 838	UA	4 566 229
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	12 483 096	UB	2 700 968	UC	2 048 069	UD	13 135 995
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	13 472	UF	838				
	– financières	UG	2 458 000	UH	859 000				
	– exceptionnelles	UJ	1 044 001	UK	2 002 737				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP	2 300 000	UR		US	2 300 000		
	Autres immobilisations financières			UT	1 001 874	UV	251 874	UW	750 000		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	12 960		12 960				
	Autres créances clients			UX	5 202 459		5 202 459				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	1 826		1 826				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	611 716		611 716				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 236 290		1 236 290				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	110 000		110 000				
	Groupe et associés (2)			VC	32 752 885		32 752 885				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	286 636		286 636				
	Charges constatées d'avance			VS	261 182		261 182				
	TOTAUX				VT	43 777 831	VU	40 727 831	VV	3 050 000	
RENVOS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG							
	à plus d'1 an à l'origine			VH	58 121 778	17 147 635	33 442 726	7 531 416			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	90 923	90 923					
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	4 018 146	4 018 146					
Personnel et comptes rattachés				8C	698 290	698 290					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	585 353	585 353					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	826 830	826 830						
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	493 375	493 375						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	2 978 374	2 978 374					
Groupe et associés (2)				VI	19 941 195	19 941 195					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	64 357	64 357					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ							
Produits constatés d'avance				8L							
TOTAUX				VY	87 818 624	VZ	46 844 480	33 442 726	7 531 416		
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	18 000 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	19 580 034	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

ANNEXE - ELEMENT 5

EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Etat des Dettes	Montant	Échéances	Échéances	Échéances
	brut	à moins d'un an	à plus d'un an et cinq ans au plus	à plus de cinq ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	58 121 778	17 147 635	33 442 726	7 531 417
Total	58 121 778	17 147 635	33 442 726	7 531 417
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	18 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	19 580 034			
(**) Dont envers les associés				



ANNEXE - ELEMENT 6-9

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES SUR IMMOBILISATIONS

Chantier	Dépenses €
Rénovation appartement 2e étage Monkey Bar	43 608
Valoparc	2 382 798
Station service Blaringhem	7 350
Batiment B5-B6-B7 Valoparc Fiboo	3 116 587
Piste de lavage Blaringhem	64 941
DDAE Alvéole amiante	67 770
Refonte site Web	42 293
Détection incendie CPM / Méthanisation	219 543
Intranet Groupe	100 888
Ocoon	254 624
Maison chenil Ebblin	607 713
Autres projets	276 818
Total immos en cours et acomptes sur immos au 31/12/2024	7 184 932



PRODUITS A RECEVOIR

(Décret 83-1020 du 298 novembre 1983 - article 23)

Montant des PRODUITS A RECEVOIR inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	228 926
Clients et comptes rattachés	83 929
Créances Fiscales et sociales	110 000
Fournisseurs avoirs à recevoir	629
Produits financiers à recevoir	157 080
Disponibilités	0
TOTAL	580 564



(1) Hors acomptes sur immobilisations.

ANNEXE - ELEMENT 6-11°

CHARGES A PAYER
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 23)

Montant des CHARGES A PAYER inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières diverses	74 879
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	756 685
Dettes fiscales et sociales	1 257 466
Autres dettes	63 184
TOTAL	2 152 214

NOTE N° 9

ANNEXE - ELEMENT 6-13

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 23)

	Charges
Charges d'exploitation	261 182
TOTAL	261 182

ANNEXE - ELEMENT 6-14

////////////////////
TRANSFERTS DE CHARGES
 (Plan Comptable Général - Article 531-2/14)
 //////////////////////////////////

TRANSFERTS DE CHARGES	MONTANT
	Produits
Refacturation de charges d'exploitation - sociétés du groupe	1 764 839
Refacturation de charges d'exploitation autres	149
Remboursements de sinistres	9 597
Remboursements de formations	0
TOTAL	1 774 586



ANNEXE - ELEMENT 6-15

RESULTAT EXCEPTIONNEL
(Plan Comptable Général - Article 531-2/14)

RESULTAT EXCEPTIONNEL	MONTANT
	Produits
Prix de cession des éléments d'actif	2 086 956
Part subvention investissement	5 750
Régularisations charges sociales et fiscales	1 176
Reprises sur provisions	33 879
Reprises sur amortissements dérogatoires	369 846
Réaffectations immobilisations intersociétés	0
Régularisations comptes tiers	15 445
TOTAL	2 513 052
	Charges
Valeur nette comp des éléments d'actif cédés	1 914 634
Régularisations charges sociales et fiscales	284
Régularisation comptes de tiers	21 175
Dotations amortissements dérogatoires	190 495
Dépréciation mali technique fusion	500 000
Règlements suites sinistres	0
Charges exceptionnelles liées tempête + autres sinistres	10 116
Pénalités et amendes	843
Provisions pour risques	39 000
TOTAL	2 676 547



ANNEXE - ELEMENT 6-16(**)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 24-12°)

	Nombre	Valeur Nominale
1/ - Actions composant le capital social au début de l'exercice	62 488	30 Euros
2/ - Actions émises pendant l'exercice		
3/ - Actions remboursées pendant l'exercice		
4/ - Actions composant le capital social en fin d'exercice	62 488	30 Euros

NOTE N° 13

ANNEXE - ELEMENT 6-17(**)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 24-12°)

	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Capital	1 874 640			1 874 640
Prime de fusion	15 306 239			15 306 239
Primes d'émission, fusion, ...	11 859 755			11 859 755
Réserve légale	187 464			187 464
Réserve PVL T	0			0
Autres réserves	14 940 740	6 942 316		21 883 056
Résultat de l'exercice	8 442 316	1 478 758	8 442 316	1 478 758
Subventions d'investissement	30 670		5 751	24 919
Provisions Réglementées	2 299 236	190 496	369 846	2 119 885
TOTAL	54 941 059	8 611 570	8 817 913	54 734 716

ANNEXE - ELEMENT 6-18 (**)

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24 - 20°)

	Résultat avant Impôts	Impôts	Résultat Net avant Participation
Résultat Courant	848 354	-983 428	1 831 782
Résultat Exceptionnel	-163 496	189 528	-353 024
Résultat Comptable	684 858	-793 900	1 478 758



NOTE N° 15

ANNEXE - ELEMENT 6-19 (**)

REPARTITION EFFECTIFS AU 31/12/2024

Effectif Total	Cadres	Non-cadres
52	27	25



ANNEXE - ELEMENT 8 (*)

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 24-9° et 24-16°)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Engagements auprès de Mr le Préfet	10 492 229
Engagements - Gage espèces sur emprunts BPI	250 000
Engagements - Gage espèces sur emprunts BPI	150 000
Engagements - Gage espèces sur emprunts BPI	100 000
Engagements - Gage espèces sur emprunts BPI	250 000
Promesse d'hypothèques sur emprunts CIC 2022 et 2023	7 000 000
Engagements - Engagements de paiements divers	30 000
Engagements en matière de pensions (1)	244 292
Caution solidaire - emprunt CIC Fiboo	0
Caution solidaire - emprunt SG Fiboo	3 650 000
Caution financement court terme Kourbe - CIC	10 000 000
Caution financement court terme Kourbe - Arkéa	3 000 000
TOTAL	35 166 521

La société Baudalet Holding, société mère du groupe Baudalet, apporte son soutien à la poursuite d'activité de l'ensemble de ses filiales au travers de la mise à disposition des comptes courants.

(1) Les paramètres suivants ont été utilisés pour calculer les engagements de retraite au 31 décembre 2024 :

- Age départ en retraite : 64
- Taux de turnover : 2%
- Taux de progression des salaires : 1%
- Taux d'actualisation : 3.5%
- Taux de charges : 45%



ANNEXE - ELEMENT 14 (**)

IDENTITE DE LA SOCIETE ETABLISSANT LES COMPTES CONSOLIDES
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - article 24 - 14)

La société BAUDELET HOLDING établit les comptes consolidés du groupe constitué, en dehors d'elle-même par les sociétés :

S.A.S. BAUDELET
S.A.S.U. BAUDELET MATERIELS
S.A.S.U. BAUDELET TRANSPORTS
SCI DES PRAIRIES
S.A.S.U. BAUDELET METAUX
S.A.S.U. S.M.B.
S.A.S. BAUDELET RECYCLING (Mise en équivalence)
WASTE RECYCLING GROUP (Mise en équivalence)
MOBIREC (Mise en équivalence)
MOBITRADE (Mise en équivalence)
S.A.S.U. BAUDELET MATERIAUX
SCI DE LA RACHE
SCI BPH NORD
S.A.R.L. BAUDELET FORMATION
SCEA SAINTE ANNE
S.A.S.U. BAUDELET SERVICES
S.A.S. BAUDELET ENJOY
S.A.S.U. BAUDELET NORMANDIE
S.A.S.U. GARDET ET DE BEZENAC RECYCLING
S.A.S.U. SOTRAMIANTE
S.A.S. BE GREEN
S.A.S.U. POLAK ET FILS
S.A.S. LE MOULIN Aire
S.A.S. LE MOULIN Béthune
S.A.S. LILLE KARTING INDOOR
S.A.S. 2JBE
SATC ETS DELANNOY
BEWED
BEWED IMMO
EMBALEO
4ME PRO
EMBALEO IBERICA
BAUDELET INVEST
KOURBE SERVICES
KOURBE HOLDING
ENERFI
KOURBE SPV2
KOURBE SPV4

KOURBE SPV5
KOURBE SPV6
GTAV
KOURBE (Mise en équivalence)
BEOPTAMAT
FIBOO
L&S
OCOON
HERCULE & HOPS
OPTIMACHINES
S.A.S. JANNORAY ENVIRONNEMENT
KOURBE SPV 7
S.A.S. AXOE



La société BAUDELET HOLDING est également tête de groupe dans le cadre de l'intégration fiscale avec les sociétés suivantes :

S.A.S. BAUDELET
S.A.S.U. BAUDELET MATERIELS
S.A.S.U. BAUDELET TRANSPORTS
S.A.S.U. BAUDELET HOLDING
S.A.S.U. BAUDELET METAUX
S.A.S.U. S.M.B.
S.A.S.U. BAUDELET MATERIAUX
BAUDELET NORMANDIE
GARDET ET DE BEZENAC RECYCLING
BAUDELET FORMATION
BAUDELET SERVICES
BAUDELET ENJOY
SOTRAMIANTE
POLAK

INTEGRATION FISCALE

(Article 531-3 du Code de Commerce)

Il existe des accords d'intégration fiscale entre les sociétés BAUDELET HOLDING (Tête de groupe), BAUDELET, BAUDELET MATERIELS, BAUDELET TRANSPORTS, BAUDELET METAUX, SMB, BAUDELET MATERIAUX, BAUDELET NORMANDIE, GBR, BAUDELET FORMATION, BAUDELET SERVICES, BAUDELET ENJOY, SOTRAMIANTE et POLAK.

Le montant de l'impôt sur les sociétés représentatif de la contribution au résultat fiscal d'ensemble de chaque société est enregistré dans la comptabilité de celle-ci. De ce fait, en cas de résultat déficitaire, l'économie d'impôt en résultant pour le groupe, est enregistrée dans les comptes de la société qui en est à l'origine.

Lorsque la contribution sociale est due, au regard du montant de l'impôt sur les sociétés de l'ensemble du groupe, celle-ci figure dans les comptes de la société tête de groupe.

Il n'existe, au 31 décembre 2024, aucun déficit reportable au niveau de l'ensemble du groupe d'intégration fiscale.



ANNEXE - ELEMENT 15-1 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Baudelet	Baudelet Matériels	Baudelet Transports	Baudelet Métaux	S.M.B.
<u>FILIALES</u>					
Forme de la société	S.A.S.U.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	70.837.481 €	9.065.580 €	9.095.015 €	37.520.599 €	4.320.658 € €
Montant du capital	4.000.000 €	500.000 €	80.000 €	19.810.000 €	37.000 €
Réserves et report à nouveau	17.924.015 €	3.100.629 €	3.296.902 €	7.583.446 €	478.297 €
Résultat du dernier exercice	4.077.550 €	415.022 €	73.240 €	1.059.945 €	106.407 €
Subventions d'investissements	1.550.288 €			13.433 €	
Provisions réglementées	10.234.599 €	258.273 €	1.774.780 €	1.643.389 €	142.836 €
Capitaux propres	37.786.454 €	4.273.925 €	5.224.922 €	30.110.215 €	764.541 €
Pourcentage de détention	100%	100%	100%	100%	100%
Valeur nette comptable des titres détenus	3.995.001,00 €	713.907,57 €	153.363,71 €	28.193.147,85 €	332.589,05 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	4.000.000 €	250.000 €	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>					
Néant.					

ANNEXE - ELEMENT 15-2 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Baudalet Matériaux	SCI de la Râche	SCI B.P.H.	Baudalet Formation	Baudalet Services
<u>FILIALES</u>					
Forme de la société	S.A.S.	S.C.I.	S.C.I.	S.A.S	S.A.S.U.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	12.511.618 €	84.362 €	89.101 €	72.398 €	303.823 €
Montant du capital	100.000 €	76.225 €	1.524 €	10.000 €	100.000 €
Réserves et report à nouveau	5.507.333 €		130.528 €	27.661 €	3.463 €
Résultat du dernier exercice	2.492.399 €	1.482 €	14.067 €	(2.026 €)	3.182 €
Subventions d'investissements	1.417.083 €				
Provisions réglementées	430.494 €	Néant	Néant	Néant	Néant
Capitaux propres	9.947.311 €	77.707 €	146.120 €	35.634 €	106.646 €
Pourcentage de détention	100%	99,98%	99%	100%	100%
Valeur nette comptable des titres détenus	100.000,00 €	1.195.776,80 €	247.500,00 €	10.000,00 €	100.000,00 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	1.500.000 €	Néant	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>					
Néant.					

ANNEXE - ELEMENT 15-3 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Baudelet Enjoy	Sotramiante	Be GREEN	POLAK et Fils	SATC Delannoy
FILIALES					
Forme de la société	S.A.S.U.	S.A.S.U.	S.A.S.	S.A.S.U.	S.A.S.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	0 €	3.242.283 €	906.000 €	3.067.590 €	8.546.397 €
Montant du capital	50.000 €	91.469 €	200.000 €	250.000 €	468.195 €
Réserves et report à nouveau	(877.331 €)	1.247.839 €	496.701 €	1.590.101 €	2.173.406 €
Résultat du dernier exercice	88.564 €	144.682 €	28.723 €	(9.432 €)	(1.191.823 €)
Subventions d'investissements		9.307 €			
Provisions réglementées	Néant	10.218 €	Néant	328.656 €	1.032.236 €
Capitaux propres	(738.767 €)	1.503.518 €	725.425 €	2.159.325 €	2.482.013 €
Pourcentage de détention	100%	100%	100%	100%	100%
Valeur nette comptable des titres détenus	0 €	2.726.507,50 €	263.500,00 €	2.324.975,00 €	826.610,46 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>					
Néant.					

ANNEXE - ELEMENT 15-4 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	BEWED	BEWED Immo	Kourbe Services	Baudalet Invest	Kourbe Holding
<u>FILIALES</u>					
Forme de la société	S.A.S	S.C.I.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	1.337.996 €	134.677 €	722.048 €	0 €	1.018.585 €
Montant du capital	4.450 €	100.000 €	10.000 €	100.000 €	11 600 000 €
Réserves et report à nouveau	1.645.847 €	(17.371 €)	6.517 €	(12.800 €)	(13.167 €)
Résultat du dernier exercice	(715.619 €)	1.882 €	15.792 €	(44.897 €)	(41.076 €)
Subventions d'investissements					
Provisions réglementées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Capitaux propres	(934.678 €)	84.511 €	32.309 €	42.302 €	11.545.757 €
Pourcentage de détention	77%	59%	51%	100%	51%
Valeur nette comptable des titres détenus	2.106.820 €	59.998,80 €	5.100 €	100.000 €	5.916.000 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>					
Néant.					

ANNEXE - ELEMENT 15-5 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	KOURBE	BEOPTAMAT	FIBOO	L&S	AXOE
<u>FILIALES</u>					
Forme de la société	S.A.S	S.A.S.U.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	3.329.539 €	110.040 €	0 €	0 €	1.026.354 €
Montant du capital	62.500 €	2.375.000 €	300.000 €	100.000 €	10.000 €
Réserves et report à nouveau	384.319 €	(1.045 €)	(935.462 €)	0 €	150.678 €
Résultat du dernier exercice	122.108 €	(1.589.473 €)	(616.131 €)	138 €	(186.126 €)
Subventions d'investissements					
Provisions réglementées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Capitaux propres	676.427 €	784.481 €	(1.251.592) €	100.138 €	(25.447) €
Pourcentage de détention	15%	93,5%	67%	100%	51%
Valeur nette comptable des titres détenus	89.280 €	733.000 €	200.000 €	100.000 €	249.263,40 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>					
Néant.					



ANNEXE - ELEMENT 16 (**)

Postes du bilan relatifs aux filiales et participations
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations (1)	52 190 061	90 780
Créances rattachées à des participations		
Prêts	2 300 000	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières	228 926	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	5 062 200	
Autres créances (1)	29 878 118	3 032 064
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placements		
Instruments de trésorerie - Actif		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	19 906 939	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	594 017	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 957 975	
Autres dettes		
Instruments de trésorerie - passif		
Charges financières (1)	345 309	
Produits financiers (1)	1 202 079	
Dividendes	5 749 990	
Intérêts sur créances	228 926	

(1) Hors éventuelle dépréciation des titres et dépréciation des comptes courants.



ANNEXE - ELEMENT 17 (**)

PRETS AUX FILIALES

FILIALES	Montant Prêts
BAUDELET	8 654 909 €
BAUDELET MATERIELS	301 529 €
BAUDELET TRANSPORTS	2 160 684 €
BAUDELET METAUX	7 440 774 €
SMB	666 706 €
BAUDELET MATERIAUX	1 479 518 €
SCI DE LA RACHE	631 942 €
SCI BPH	269 774 €
BAUDELET FORMATION	44 900 €
BAUDELET SERVICES	1 266 €
BAUDELET ENJOY	2 175 864 €
SOTRAMIANTE	149 718 €
POLAK	1 778 998 €
LE MOULIN AIRE	200 000 €
SATC DELANNOY	2 583 254 €
BEWED	116 100 €
BEWED IMMO	513 591 €
EMBALEO	275 993 €
BAUDELET INVEST	1 055 188 €
KOURBE HOLDING	61 323 €
KOURBE	2 722 696 €
BEOPTAMAT	2 575 000 €
LE MOULIN BETHUNE	3 363 €
2JBE	50 000 €
UDACHA	309 367 €
OCOON	1 691 €
JANNORAY ENVIRONNEMENT	120 €



ANNEXE - ELEMENT 24 (**)

SITUATION FISCALE LATENTE & CONDITIONNELLE
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - article 24 - 24)

Évaluations fiscales dérogatoires

■ Résultat de l'exercice		+	1.478.758 €
■ Impôt sur les bénéfices à	25 % ⁽¹⁾	+	(793.900) €
■ Résultat avant impôt		=	686.858 €
■ Variation des provisions réglementées		-	(179.350) €
■ Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires			866.218 €

L'impôt non comptabilisé à payer au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette (ou au titre d'autres dispositions fiscales) se compose comme suit :

■ Provisions réglementées:	2.119.885 €
■ Autres dispositions fiscales (plafonnement de TP/V.A.)	
Total base :	2.119.885 €
■ Taux d'imposition ⁽¹⁾ :	25 %
■ Dette d'impôt différé :	529.971 €
■ Moins value à long terme :	Néant

(1) Phase de baisse progressive de l'impôt 25 % pour les bénéfices 2022

ANNEXE - ELEMENT 25 (**)

////////////////////////////////////
PRISE EN COMPTE DES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX
DANS LES ETATS FINANCIERS
(Recommandation CNC 2003 - R02)
////////////////////////////////////

L'activité principale du groupe Baudelet Environnement est soumise à des obligations environnementales qui conditionnent l'obtention du droit d'exploiter, représenté par l'autorisation préfectorale d'exploitation.

Les frais de remise en état sont provisionnés au fur et à mesure du remplissage du site, sur la base d'éléments chiffrés obtenus d'organismes et d'entreprises extérieures principalement, et repris au rythme des travaux de remise en état effectués. Le montant de la provision pour remise en état du site atteint 6 388 759 € au 31 décembre 2024.

